

recueillis de tous côtés dans les anciens, rapportés sans ordre, lassent, accablent les lecteurs les plus bienveillants aussi bien que les adversaires ; la matière est épuisée, mais non élucidée ; l'abondance des preuves nuit à la clarté du discours.

En recommandant de ne toucher qu'avec ménagement aux préparations minérales, d'accorder la préférence aux moyens que la végétation développe et adoucit, Champier pense qu'à l'instar de Galien, d'Oribase, de Pline et de Caton, il convient surtout d'insister sur les remèdes les plus simples, les plus faciles. « Malgré mon extrême répugnance, c'est lui qui parle, pour les moyens que l'alchimie fournit ou prépare, le fer, l'or et l'argent, que le sol de la France recèle dans ses entrailles, sont des substances, des corps qui ne sauraient être entièrement mis de côté. Dans un dernier chapitre, il précise leurs cas d'application : le fer, qui est chaud par sa nature, qui a des propriétés excitantes, réussit dans la langueur et la chlorose ; les maladies provoquées par excès de pituite, les scrofules, par exemple, sont heureusement modifiées par les qualités toniques, stimulantes, dépuratives de l'or et de l'argent. »

Je ne pousserai pas plus loin mes investigations sur les ouvrages consacrés à la réhabilitation des doctrines des anciens, à la propagation de leurs livres, dépouillés des additions erronées et des subtilités des Arabes.

Dès le premier instant, sitôt que la lumière eût été faite par le médecin lyonnais, des écrivains illustres suivirent ses traces, le prirent pour guide. Il est permis d'avancer qu'il fit école, la simplification de la matière médicale qu'il avait demandée, donna naissance à une foule de travaux, conçus dans le même esprit.

Antoine Constantin, célèbre praticien de notre ville, mit au jour, quelques années plus tard, le *Brief traité de pharmacie provinciale et familière, suivant laquelle la médecine peut être faite, des remèdes qui se trouvent*